

# PAPIERS

A la livraison de votre bébé vous recevrez le dossier ci joint par email(pourquoi imprimer des feuilles .....a l ère du numérique !!pensons a notre planète )ainsi que son carnet de santé

Celui ci contenant la carte d'identification provisoire ,Celle ci est à mon nom !C EST TOUT A FAIT NORMAL en effet il nous est interdit de déclarer les chiots aux noms direct des propriétaires



Vous recevrez la carte de puce à votre nom (sous 48H dans le cas d'un paiement intégral, à la fin du paiement cas échéant) ainsi que le certificat de naissance (pedigree) sous 1 mois maximum